



DECISION

N° 2023-D32

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DU DECRET TERTIAIRE – PRESTATION DE DETECTION DES SITES ASSUJETTIS ET PRESTATION DE SUIVI ANNUEL ET RENSEIGNEMENT DE LA PLATEFORME OPERAT

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 23 Mai 2020 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

CONSIDERANT que la commune a conventionné le 5 Février 2021 avec le SYDEC, pour l'accompagnement de mise en conformité avec l'obligation réglementaire Eco énergie tertiaire,

VU l'obligation qu'a la collectivité de recenser les sites assujettis au décret tertiaire, de choisir de l'année de référence, de faire le suivi énergétique et de renseigner la plateforme nationale OPERAT,

CONSIDERANT que le SYDEC est gestionnaire du réseau d'éclairage public sur la commune,

CONSIDERANT que la commune a adhéré au groupement de commandes concernant l'achat groupé d'électricité et de gaz, piloté par le SYDEC,

VU les devis du SYDEC, 55 Rue Martin Luther King à 40000 MONT DE MARSAN suivants :

-Détection des sites assujettis et chois de l'année de référence : 6 300.00 € TTC

-Prestation Suivi énergétique et renseignement plateforme OPERAT : 1 890.00 € TTC



DÉCIDE

Article 1^{er} : De commander au SYDEC, 55 Rue Martin Luther King à 40000 MONT DE MARSAN les prestations suivantes relatives a la convention passée avec le SYDEC concernant le décret tertiaire. Soit :

- Détection des sites assujettis et choix de l'année de référence
- Prestation Suivi énergétique et renseignement plateforme OPERAT

Article 2 : Le montant des commandes sera de :

- Pour la détection des sites assujettis et choix de l'année de référence : 5 250.00 € HT soit 6 300.00 € TTC
- Prestation Suivi énergétique et renseignement plateforme OPERAT : 1 575.00 € HT soit 1 890.00 € TTC

Article 3 : La présente décision sera adressée à M. le Sous-Préfet et affichée à la porte de la Mairie

Fait à Tartas, le 13 Novembre 2023

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES

